

Les femmes chefs de familles et avec des enfants à charge constituent un groupe important. Des témoignages que nous examinons en ce moment se dégagent un fait regrettable: le gouvernement actuel pratique, envers le sexe faible, une discrimination quant au salaire et à l'avancement. Elles ne gagnent que la moitié de ce que reçoivent les hommes dans des positions semblables. Peut-être ne sont-elles pas très nombreuses, mais elles ont de jeunes enfants à leur charge, 200,000 à 250,000. Il nous faut donc songer à ces derniers.

Les travailleurs pauvres sont au cœur même de la pauvreté au Canada. Sans formation, illettrés, ils ne sont ni organisés, ni reconnus, ni écoutés. Ils travaillent à plein temps, à temps partiel, en saison, n'importe quand 50 semaines par an, huit heures ou plus par jour, pour le salaire minimal ou moins encore, pour \$1 ou \$1.30 l'heure. Ils sont bien au-dessous du niveau dit minimum vital. Les femmes d'un grand nombre d'entre eux travaillent à temps partiel. On envoie les enfants travailler quand ils sont encore petits. Les familles vivent chichement, survivent à peine. Dans toutes les provinces de notre pays, sauf une, les hommes appartenant à cette catégorie de travailleurs s'en tirent mieux avec l'assistance sociale qu'avec un travail peu rémunéré; cependant, ils préfèrent travailler. On parle beaucoup de gens qui ne veulent pas travailler. Rien des constatations du Conseil économique et rien de ce que j'ai appris de diverses autorités ne justifie cette assertion. J'affirme ici que ces gens travaillent. Dans trois provinces, les journaliers de la municipalité qui ont plus de quatre ans de service touchent un revenu qui s'inscrit au-dessous du seuil de pauvreté. Le calcul est très facile à faire et je ne nommerai pas les provinces en cause. S'il travaille pendant 2,000 heures et gagne \$1 l'heure, il n'ira pas visiter la Floride bien souvent. J'en dirai plus à ce sujet dans quelques instants.

Parlons maintenant des plus dénués, car ils constituent à peu près 5 p. 100 des cas. Ce ne sont pas seulement des gens désavantagés, ce sont des gens dépourvus. Certains ne veulent pas ou ne peuvent pas travailler, d'autres disent que c'est au pays de les faire vivre. Ce sont des inadaptés et des retardés, quelques-uns sérieusement retardés. C'est vraiment pénible. Je ne connais pas la solution, mais des enfants et des familles sont en cause. Il y a très souvent des femmes en cause et, d'après ce que nous pouvons voir, c'est la femme qui souffre le plus quand les choses vont mal au foyer.

Que faisons-nous actuellement à ce sujet? Au cours des témoignages, nous avons appris des choses qui pourraient aider certaines de ces personnes. Ainsi, nous avons discuté d'assurance-maladie. C'est presque une catastro-

phe quand un pauvre homme, qui gagne \$1.25 l'heure, tombe malade et perd deux jours. Dans des pays comme l'Australie, la France, la Suède et le Royaume-Uni, où les mesures sociales sont excellentes, les pertes de gain sont couvertes. En vertu de l'assurance contre la maladie, le travailleur retirerait de 65 à 70 p. 100 de son salaire moyen. La même chose s'applique aux prestations de maternité. Les 65 mêmes pays ont cela aussi. Pendant deux semaines, la personne indisposée touche 62 p. 100 de son revenu moyen.

Quand on pose des questions, on ne sait pas quelle réponse attendre. C'est le cas ici. D'abord, je veux qu'on me comprenne bien. Je suis de l'école de Pearson en ce qui regarde l'aide à l'étranger et j'ai ici quelques témoins, le Président du Sénat qui était le président du Comité et le sénateur Léonard, je veux dire si celui-ci était présent, ne vous méprenez pas. Quand on a mentionné 65 pays, j'ai dit: «Auriez-vous l'obligeance de m'en donner la liste», ce qui fut fait. J'ai découvert que sur ces 65 pays qui ont des programmes d'assistance maladie et maternité, 23 d'entre eux émargeaient à la caisse canadienne d'aide à l'étranger. Je ne crois pas que ces gens, qui ont besoin de briques et de mortier pour édifier leur pays, aient beaucoup de souci de la personne et de ses besoins. Nous pourrions étudier sérieusement l'assurance relative à la maladie et à la maternité.

Nous avons eu des témoignages sur l'imposition... Je ne veux pas m'étendre sur le sujet, mais simplement vous le signaler. Ceux qui se sont donné la peine de lire le rapport Carter y ont appris que les pauvres paient plus que leur part. Des tableaux en donnent la preuve. Le sixième exposé annuel du Conseil économique s'exprime en ces termes:

La plupart contribuent plus à l'ensemble des recettes fiscales qu'ils ne reçoivent du Trésor public au titre du bien-être social.

Pendant que les indigents se lamentent, le régime les maintient dans la pauvreté. Vous savez, ils ont raison de se plaindre car on les a vraiment négligés. Le père de quatre enfants qui reçoit \$4,200 par année est au seuil de la pauvreté. Cependant il paie \$220 en impôts outre les taxes indirectes. Toute personne qui gagne moins de \$5,000 par année, selon le rapport Carter, paie au total en taxes et impôts une somme disproportionnée.

Je ne m'étendrai pas sur les salaires minimums, sauf pour signaler que les salaires minimums dans notre pays sont des salaires de famine et que bien des gens touchent pour leur travail des revenus inférieurs à ces salaires minimums. Les salaires minimums des femmes sont presque honteux. Vous vous demandez parfois pourquoi je parle en ter-